**Seine Maritime**

**Arrondissement de Dieppe**

**Commune de BLOSSEVILLE SUR MER**

***EXTRAIT DU REGISTRE DES***

***DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

**L'an deux mil dix-huit, le 14 mars** le conseil municipal, légalement convoqué pour un conseil municipal, s'est réuni à la mairie à 19h00, sous la présidence de Pascal VANIER, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames HALLEBARD Mireille, MAURIQUE Laurence, ROBILLARD Marie-Line,

Messieurs GAILLANDRE Alain, GRATIGNY Laurent, VANIER pascal, LOUVEL Jacques, BLOSSEVILLE Laurent, BLOSSEVILLE Richard

**Absente** : Mme LEFEBVRE Sophie

Date de convocation : 14 février 2018

**Nombre de conseillers**

En exercice : 10

Présents : 09

Votants : 09

**Compte rendu du conseil municipal du 26 février 2018**

Le compte rendu du conseil municipal du 26 février 2018 est approuvé à l’unanimité des membres présents.

**Présentation d’un projet éolien sur le territoire de la commune par la société WPD**

Julia SIGNORINI et Denis MITAUT de la Société WPD sont venus présenter au conseil municipal un potentiel projet éolien autour du village.

Après une présentation très claire et la remise de documents, chacun a pu s’exprimer sur les différents impacts liés à l’implantation d’éoliennes sur le territoire communal.

Notamment les nuisances visuelles, une impression d’enfermement avec les nombreux sites éoliens autour du village, le bruit, les vibrations pour les chevaux en particulier, les prix de l’immobilier…

Pour le moment il n’y a rien d’arrêter les consultations des propriétaires se font progressivement mais la société WPD assure aux conseillers municipaux que rien ne sera fait sans leur accord par une délibération.

A l’issue de cette présentation une consultation informelle de chacun fait ressortir un avis plutôt défavorable pour 7 élus à l’installation d’éoliennes sur le territoire communal, 1élu émet un avis favorable et 1 élu ne se prononce pas.

**Attribution du logement communal ancien presbytère**

Mr BIZET Damien et Mme TREHOUT Aurore ont postulé pour la location du presbytère en déposant un dossier complet.

Leur demande est acceptée par le conseil municipal à condition que les APL soient directement reversées à la commune. Une demande sera faite auprès de la CAF pour mettre en place ce paiement.

Le logement laissé vacant par Mr BIZET et Mme TREHOUT au n°4 rue du bout du moulin sera proposé à Mr PRIEUX Jackie.

**Elagages**

Des courriers de mise en demeure ont été envoyés à différents propriétaires au mois de novembre, mais la plupart sont restés sans suite. Un deuxième courrier a été envoyé à Mr Coruble en janvier car un arbre était tombé sur une propriété. Les deux arbres restants étant particulièrement dangereux, chemin de la peupleraie, il est décidé de faire intervenir une entreprise d’élagage après un nouveau courrier à Mr Coruble.

De nouveaux courriers vont être envoyés aux autres propriétaires qui ont pris connaissance tardivement de leurs mises en demeure.

**Questions diverses**

La communauté de communes de la Côte d’Albâtre propose des réunions d’informations pour les élus concernant le REOM. La date retenue pour la commune de Blosseville est le 26 mars à 18h30.

N’ayant plus de questions à l’ordre du jour la séance est levée à 21h50.